

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 05 mars 2020**

**Objet : Plan de financement pour la construction d'une infrastructure de télécommunications électroniques 'depuis le réseau de desserte PBO vers les limites public/privé) sur la commune de Montgibaud (19)**

L'an deux mille vingt, le cinq mars à quatorze heures et trente minutes, le bureau du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-cinq février 2020, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 19 – 43 voix

Présents : 10 (dont 1 procuration) -22 voix

Votants : 10 Pour soit 22 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 1 voix - Président  
Mme Hélène ROME – 5 voix – 2<sup>ème</sup> VP  
Mme Hélène FAIVRE – 5 voix – 3<sup>ème</sup> VP – donne pouvoir à JM Bost  
Mr Yves RAYMONDAUD – 5 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 1 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Vincent TURPINAT - 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP  
Mr Pierre CHEVALIER – 1 voix  
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix  
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne  
Président de la CC de Noblat

Sont excusés :

Mr François VINCENT – 5 voix – 1<sup>er</sup> VP  
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Mathieu HAZOUARD – 5 voix  
Mr Christophe PATIER – 5 voix  
Mr Alain LAGARDE – 1 voix  
Mr Francis COMBY – 1 voix  
Mr Nady BOUALI – 1 voix  
Mr Didier BARDET – 1 voix  
Mr Christian HANUS – 1 voix

Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Lors de la mise en oeuvre de raccordements FTTH sur le village La Grafeuille à Montgibaud (19), des échecs ont été constatés en raison de l'absence d'infrastructures de génie civil mobilisables sur le domaine public, entre les PBO en souterrain et les parcelles privés (adduction cuivre en câble enterré).

Afin de d'assurer les raccordements finaux des habitants de ce secteur, il est nécessaire de réaliser 120 mètres de tranchée traditionnelle sous accotement et la pose de 8 appuis bois. 18 prises potentielles sont concernées.

DORSAL a fait procéder au chiffrage de l'opération.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du Jalon 1 FTTH et sera imputée sur le Budget Annexe Corrèze. Elle sera réalisée hors marché FTTH jalon 1 19 (lot 1) , via une prestation sur devis.

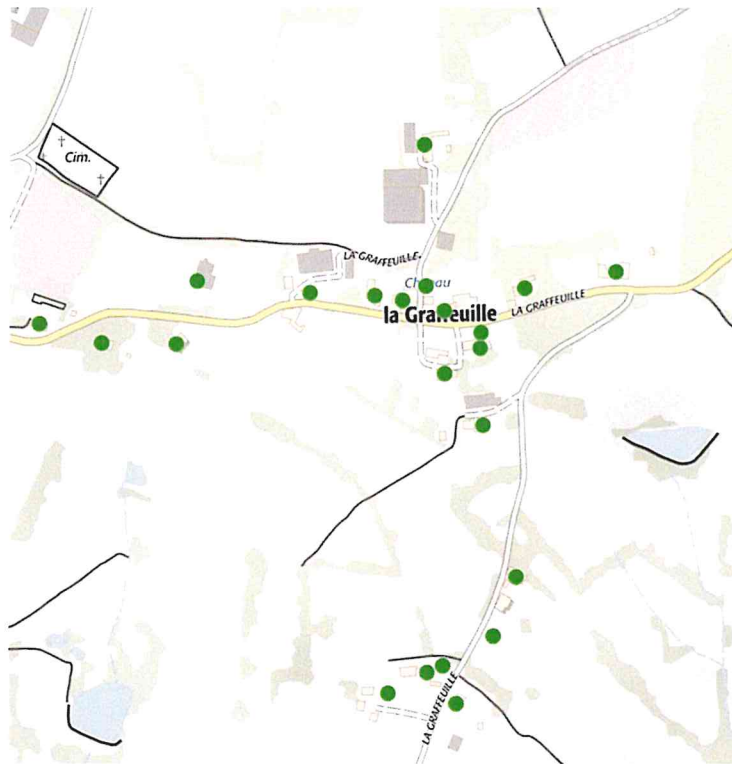
Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 11 000 € HT

Le plan de financement suivant vous est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
Région NOUVELLE AQUITAINE	5 038.00 € HT	45,80 %
Département de la Corrèze	2 981.00 € HT	27.10 %
Communauté de communes Pays Lubersac-Pompadour	2981.00 € HT	27.10 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 000.00 € HT</b>	<b>100 %</b>

**Plan de situation :**

Adresse : La Grafeuille, 19210 Montgibaud



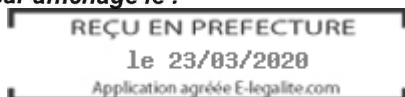
Après avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité,

- **d'autoriser la mise en œuvre de cette nouvelle opération liée à la construction d'une infrastructure de télécommunications électroniques, sur la commune de Montgibaud en Corrèze,**
- **d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes dans le cadre du budget annexe Corrèze,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :



BUREAU 13 - N°15 - 2